



ATL

Association Truite - Léman

PV de l'assemblée générale du
5 avril 2002

Salle communale de Lully

1. Signature de la liste de présence

Le Président, Walter Leupp, ouvre l'assemblée à 20h20. La liste de présence circule. Le Comité est présent in corpore. 5 personnes se sont excusées, 2 sont démissionnaires, 1 nouveau membre, 7 lettres nous sont revenues avec adresse inexistante. On recense en tout 25 membres présents à l'assemblée.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le secrétaire, J.-F. Rubin, lit le procès-verbal de l'assemblée du 2 mars 2001. Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Admissions, démissions, radiations

Le Président donne la liste des nouveaux membres et des membres démissionnaires. Le caissier René Artifoni donne la liste des membres à radier (cotisation impayée depuis 3 ans).

4. Présentation des travaux durant l'année écoulée.

Le responsable scientifique, J.F. Rubin, présente les activités de l'ATL basée essentiellement sur les résultats des pêches électriques.

5. Rapport du Président

Le Président lit son rapport.

6. Rapport du Caissier

Le Caissier, René Artifoni, lit son rapport. Le résultat 2001 se solde par un bénéfice de 99.40. Au 30 juin 2001, reste en caisse 78'573.50 et 52'000.- au 5 avril 2002.

7. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le rapporteur de la Commission, M. F. Nobs, lit son rapport.

8. Adoption de la gestion et des comptes

Le rapport est accepté à l'unanimité et décharge est donnée à la commission.

9. Cotisations

Le Comité propose de garder le montant des cotisations tel quel. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Définition du plan d'action 2001-02 et budget.

Le plan d'action 2002-03 est présenté par le Président. On s'attachera essentiellement, outre le suivi biologique, à la création de la passe à poissons à Lully et à la finalisation du sentier nature. Il est accepté à l'unanimité.

11. Elections statutaires du Président, du Comité et de la Commission de vérification des comptes.

Le Caissier, René Artifoni, est démissionnaire. Les autres membres du Comité se représentent. Le Comité propose la candidature de Jean-Marc Chevallaz comme caissier, celle d'Olivier Jean-Petit-Matil comme membre adjoint, spécialiste de la faune non piscicole et de Sacha Faoro comme Webmaster. Ils sont élus à l'unanimité.

Pour l'année 2002/03, le rapporteur pour la vérification des comptes sera M. Jean Beerli, avec comme suppléants MM. Dimitri Jacquet et Frédéric Hoffman.

12. Propositions du Comité ou individuelles.

Aucune

Une discussion animée s'engage concernant les abattages d'arbres massifs effectués par le Service des Forêts dans le vallon du Boiron. Christian Schick mentionne qu'une interpellation sera effectuée par la SVPR auprès du Conseil d'Etat. Olivier Jean-Petit-Matil propose une même démarche de Pro Natura.

L'assemblée se termine à 21h30. Elle est suivie d'un diaporama présenté par O. Jean-Petit-Matil, ainsi que du traditionnel verre de l'amitié.

Vufflens, le 7 avril 2002

Jean-François Rubin

Secrétaire